

Centre national de gestion

**Arrêté du 19 juillet 2024 portant inscription au titre de l'année 2024
au tableau d'avancement à la hors classe des directeurs d'hôpital**

NOR :

La directrice générale du Centre national de gestion,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article L 6141-1 ;

Vu les articles L.522-32 à L.522-37 du code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2005-926 du 2 août 2005 modifié relatif au classement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée ;

Vu l'arrêté du 2 août 2005 modifié relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 2°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée ;

Vu l'arrêté du 24 juin 2024 fixant le taux de promotion à la hors classe des directeurs d'hôpital ;

Arrête :

Article 1^{er}

Les directeurs d'hôpital de classe normale ci-après sont inscrits au titre de l'année 2024 au tableau d'avancement à la hors classe de ce corps.

Sont nommé(e)s au 01/01/2024 :

- 1 ALEXANDRE MARC Christine
- 2 ARTEMOVA Anita
- 3 ASTRE Harold
- 4 AUCHER Francis
- 5 BARRITAUULT Stéphane
- 6 BEYS Faustine
- 7 BIMIER Arnaud
- 8 BREGEON Gaëlle
- 9 BREUER Conrad
- 10 CHAMPEAU Léa
- 11 CHAPELLE Marin
- 12 COTIS Camille
- 13 COUTRON Cédric
- 14 DE LIMA LOPES (MAURE) Anne-Sophie
- 15 DELIVRE Oriane
- 16 DOLLE Jessica
- 17 DORE Lydie
- 18 DUBOIS François
- 19 DUPONT Franck
- 20 FABRE Laura
- 21 FERRERO Alexandra

- 22 GENEST Valérie
- 23 GIBON Sonia
- 24 GILBERT Pierre
- 25 GIRAULT Yannick
- 26 GRONDAIN Joanna
- 27 GUIGOU Olivier
- 28 GUIVARCH Léa
- 29 HENNERESSE (CLEMENT) Flore
- 30 HERMENIER Karelle
- 31 JARRY Véronique
- 32 JEAN Amélie
- 33 LANGUMIER Fabrice
- 34 LE BONNIEC Cécile
- 35 LE NAY Cécile
- 36 MARGERIN Charly
- 37 MONTERO Antoine
- 38 MORAND Alexandre
- 39 OGER Adrien
- 40 ORGEBIN Philippe
- 41 PARTHONNAUD Sylvie
- 42 PETIT Florian
- 43 RAMOS Mélissa
- 44 RANC Céline
- 45 RATAJCZAK Vanessa
- 46 RINGOT Thaïs-Marie
- 47 ROSMORDUC Pierre
- 48 SOURDILLE Aurélien
- 49 TORTET Kevin
- 50 TOULEMONDE Virginie
- 51 VALLAURI Antoine
- 52 VANDENBROUCK Marc
- 53 VANDERMEERSCHEN Louis-Vladimir
- 54 VERDIER Aurélie

Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteure de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent.

Article 3

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 19 juillet 2024

La directrice générale
du Centre national de gestion,
Marie-Noëlle GERAIN BREUZARD

